

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BOSKO IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville  
Oribat 2, Lot 717, Ilot 84

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOSKO IMMOBILIER »

Objet : Conseils en investissement immobilier, Architecture et plan, Construction, rénovation, réhabilitation et entretien, Lotissement (Achat et vente de terrains), Génie civil et Travaux Publics, Prestations et services Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville  
Oribat 2, Lot 717, Ilot 84

Dirigeant(s) M ANOUGBA BORIS ARNOLD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09183 du 18/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60303/GTCA/RC/2023 du 18/08/2023

